|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| logo | Sécurité de l’information avec les fournisseurs | 1039 |

Responsable :

Mis à jour :

La procédure Relations avec les fournisseurs identifie et impose des mesures de sécurité spécifiques aux accès des fournisseurs aux actifs de l’organisation comme :

* les fonctions de sécurité
* les niveaux de service
* les exigences de gestion
* la surveillance des accès spécifiques
* la signature d’un engagement d’utilisateur (de confidentialité)

Une analyse des risques liés aux accès du personnel du fournisseur au système d'information ou aux locaux est réalisée par le RSI.

Les fournisseurs sont informés comment signaler et documenter tout incident de sécurité touchant les actifs de l’organisation.